Lon

Le

Jugement de Pâris

attribué au

Giorgione.

Avec des reproductions d'après:

Le dessin du Catalogue Vendramin,
Le tableau appartenant à Monsieur Enrico Albuzio,
Le tableau appartenant à l'auteur de cette notice.

Tiré à 100 explrs.

Christiania.
Imprimerie de Thronsen & Cie.
1885.

A messieurs les connaisseurs

des oeuvres et de la littérature

des beaux-arts.

Plus un artiste est célèbre et plus ses oeuvres sont rares, plus on trouve de copies et de pastiches considérées comme les originaux du maître, et en conséquence, quand il s'agit d'un Giorgione, on est très-sceptique.

Nous savons de Vasari et des autres biographes de l'artiste, que le Giorgione a traîté des sujets mythologiques, et nous possédons, dans les tableaux peu nombreux qui nous restent de sa main, plusieurs ouvrages de ce genre — d'après Lermolieff: une Daphné poursuivie d'Apollon à Venise, une Venus à Dresde et une Naissance de Pâris à Pesth.

Que le Giorgione a peint un Jugement de Pâris — „Paride con le tre Dee in picciole figure" — c'est remarqué par C. Ridolfi dans „Le Maraviglie dell' arte", 1ère éd. Venise 1648, Vol. I, p. 84; 2e éd. Padoue 1835, Vol. I, p. 130.

C'est possible que ce passage de Ridolfi ait pu contribuer à donner le nom du Giorgione à des Jugements de Pâris sans nom d'auteur. Mais c'est peu vraisemblable que ce passage ait été la cause principale du fait, que

quatre tableaux, essentiellement identiques, portent — sans que le possesseur de l'un des tableaux ait connu l'existence des autres — le nom du Giorgione, et ceci avec assez de justesse pour s'attirer, sous ce tître, l'attention et même l'admiration des connaisseurs distingués. Ce fait, je pense, ne s'explique pas bien que par le caractère giorgionesque des tableaux.

Les quatre tableaux sont les suivants:

I.

Le tableau de la gallerie de Dresde.

Voir: Verzeichniss der königl. Gemäldegallerie zu Dresden, von Hübner, 1880, p. 150, No. 246. Giorgione (?) Das Urtheil des Paris. Auf L. 0,53 h., 0,68 br. Preis 120 Thlr. Aus dem Nachlass von Unger in Berlin im September 1869 erkauft und hier nach den Angaben seines Catalogs aufgeführt. Das Original wahrscheinlich im Besitz von S. Larpent in Christiania.

Voir: M. Unger: Kritische Forschungen im Gebiete der Malerei, Leipzig 1865, p. 11—13. Avec une éloge exagerée sur le Jugement de Pâris de la collection Unger.

II.

Le tableau à Heron Court,

app. à Monsieur le Comte de Malmesbury.

Voir: Waagen, Treasures of Art of Great Britain, London 1854—57. Vol. I, p. 416: .... Giorgione, the

Judgment of Paris .... [Description detaillée] .... beautiful picture ... about $1^1/_2$ ft. high, 2 ft. wide. On canvas.

Voir: W. Bürger, Trésors d'art exposés à Manchester en 1857. Paris 1857, p. 76: Cependant voici deux tableaux du maître [le Giorgione]: César . . . . et le Jugement de Pâris (à lord Malmesbury), un bijou avec ses trois femmes nues et debout, et le berger assis à gauche. Le paysage et l'éxécution rappellent un peu le Concert, du Louvre. Malheureusement, ce petit tableau est sous verre. Cette mode anglaise, qu'on applique souvent aux tableaux précieux, a beaucoup d'inconvénients pour la conservation de la peinture, outre qu'elle empêche absolument, à cause des reflets de la vitre, de bien voir ce qui est dessous.

Voir: Crowe & Cavalcaselle, A History of Painting in North Italy, London 1871, Vol II, p. 167: Other pictures attributed to Giorgione: London, Lady Malmesbury: Small Canvas. Paris sits on the sward with his dog and flock. To the right the three goddesses, and Mercury in the air. This is a Bolognese picture in the style of Mola and not to be confounded with the Iudgment of Paris described as Giorgione's by Ridolfi (Marav. I, 130) of which there is a cut in the catalogue of Andrea Vendramin (De Picturis in Museis &. a. u. s.). — Voir: Ibidem Vol I, p. 186: M.S. in British Museum. De Picturis in Museis. D^{m} Andræ Vendramino positis. An. 1627.

III.

Le tableau à Venise,

app. à Monsieur Enrico Albuzio.

C'est sans doute d'après une déclaration de l'académie des beaux-arts à Venise que Monsieur Albuzio a eu la bonté de me communiquer les notes suivantes. Le tableau est peint sur toile et a 0,74 mètre de large sur 0,59 mètre de haut. En 1857 Monsieur Albuzio hérita le tableau de Madame Arrigoni, qui le possédait depuis la mort de Madame Gellini, veuve du Colonel Gellini, mort en 1822. Ce dernier avait fait l'aquisition du tableau à l'extinction de la famille Leoni da San Lorenzo, la famille que Ridolfi dit possesseur d'un Jugement de Pâris par le Giorgione. Le revers de la toile porte le blason de la famille Leoni. La déclaration, qui m'est communiquée en traduction française, finit par dire, que la provenance du tableau est constatée par des documents authentiques dans la possession de la noble famille Albuzio.

Après avoir vu les Jugements de Pâris à Dresde et à Venise, Monsieur G. Frizzoni m'a écrit une lettre du 2. Nov. 1881. Je me permets — pour affirmer l'opinion que le caractère de la composition des deux tableaux est giorgionesque — d'en citer le passage suivant: „J'entends parler du Jugement de Pâris par Giorgione. M'étant occupé avec une prédilection spéciale de ce grand artiste je me

crois justifié a retenir que cet ouvrage en origine est certainement sorti de l'imagination et de la main de Giorgione".

* * *

Les tableaux à Heron Court et à Venise correspondent pour les figures et le paysage, tandis que le tableau à Dresde est beaucoup moins détaillé dans le paysage et manque le petit figure de Mercure dans l'air.

La toile à Dresde est décidément la moins parfaite de ces trois tableaux, et des deux autres il faut sans doute préférer le tableau à Venise, si on peut juger d'après les photographies.

IV.

Le tableau à Christiania,

app. à l'auteur de cette notice.

La composition présente des différences considérables. La disposition est plus symétrique: le groupe des déesses est placé au milieu de la toile, et l'armure de Minerve, à droite, balance la figure de Pâris, à gauche. Mercure, qui sur les tableaux à Heron Court et à Venise se trouve en l'air, manque ici. Les déesses sont représentées avec leurs attributs, le paon, l'armure et, à côté de Venus, le petit Cupidon, et cette dernière figure surtout me semble donner au groupe des déesses un équilibre qu'on ne retrouve pas tout à fait dans les groupes des autres tableaux. Un trait singulier, qu'il faut bien remarquer, c'est la blan-

cheur exquise du corps de Venus, ce qui fait penser à Pénélope, à sa peau „d'une blancheur plus éblouissante que l'ivoire poli.“ (l'Odyssée XVIII, 196). Dans le tableau à Dresde c'est la déesse à droite, Minerve, qui se distingue par la blancheur du corps. D'après mes notices ainsi que d'après les photographies il semble, que cette singularité ne se retrouve pas dans les tableaux à Heron Court et à Venise. Pâris porte un costume non serré. Sa physiognomie a beaucoup de ressemblance à celle du soldat de la Famille du Giorgione, anciennement dans la gallerie Manfrin, à présent chez Monsieur le Prince Giovanelli à Venise. Mon tableau, peint sur toile, a 0,92 mètre de large sur 0,62 mètre de haut. Je l'ai obtenu à Copenhague, en 1870, chez les héritiers du portraitiste le Professeur C. A. Jensen, qui dans la première moitié de ce siècle l'avait acheté dans le duché de Holstein. Quant à la composition je trouve mon tableau le plus beau et le plus riche des quatre, et pour le coloris et l'exécution il me semble supérieur aux tableaux à Dresde et à Heron Court, lesquels je connais de vue. Le tableau à Venise m'est seulement connu par des reproductions photographiques. Je sais qu'ordinairement on n'a pas grande confiance dans le jugement des collectionneurs, quand il s'agit des objets de leurs propres collections, toutefois j'ai desiré de dire mon opinion sur la valeur relative de mon tableau, et je l'ai fait d'autant plus qu'on peut, à un certain degré, contrôler la justesse de mon opinion en consultant les photographies ci-jointes.

* * *

Hors de ce groupe de tableaux je connais deux Jugements de Pâris qui portent le nom du Giorgione.

a.

Voir: „Traduction abrégée de la Storia Pittorica della Italia de l'Abbé Zani, avec 80 gravures de tableaux peu connus, choisis dans les collections particulières de Paris et de Londres. A Paris chez Rey et Gravier 1823". Le texte de ce volume ne donne aucun renseignement sur l'original de la gravure, qui seulement porte ces mots: „Giorgion — De la collection de Mr. Francillon — 21 pouces sur 17". Je ne connais ni le tableau ni la collection où il se trouve à présent. La composition, qui n'a rien de commun avec les quatre tableaux nommés, ne me rappelle pas le Giorgione.

b.

Dans la bibliothèque du Musée Britannique se trouve, sous le No. 4004 de la Collection Sloane le manuscrit[1] „De Picturis in Museis D^ni^ Andree Vendramino positis Anno Domini 1627". Ce manuscrit contient le dessin avec les mots „Fauola di Parride di Zorzon", qui est nommé ci-dessus. Messieurs Crowe et Cavalcaselle disent que le dessin („cut")[2] représente le Jugement de Pâris qui est décrit par Ridolfi comme un Giorgione. Mais pour quelle raison? Dans „Le Maraviglie dell' arte", publiées en 1648, Ridolfi ne parle pas d'un Jugement de

[1]) Voir Note 1. [2]) Voir Note 2.

Pâris chez Andrea Vendramin, mais d'un tableau, qui à cette époque appartenait aux Signori Leoni da San Lorenzo. Pourquoi donc supposer, que ce tableau en 1627 a fait partie du Musée Vendramin? Je ne connais pas la date de la mort d'Andrea Vendramin, et il est bien possible que le Musée Vendramin ait devenu dispersé et que le tableau de la Catalogue Vendramin ait changé de possesseur entre 1627 et 1648, mais parce qu'il n'est pas étonnant que deux collectionneurs vénitiens aient attribué au Giorgione deux differents tableaux du même sujet, il faut que Messieurs Crowe et Cavalcaselle prouvent leur postulat. Je laisse au connaisseurs de décider si le Jugement de Pâris du Catalogue Vendramin est d'un caractère giorgionesque.

* * *

Ce n'est pas l'intention de l'auteur de ces lignes de prononcer ici son opinion personnelle sur la question, si nous possédons dans l'un des quatre tableaux une oeuvre de la main du Giorgione; il ne cherche pas non plus ici à décider, si nous retrouvons, dans les quatre tableaux, une composition du Giorgione; il désire seulement attirer l'attention des connaisseurs sur cette composition et sur ce groupe de tableaux, éspérant obtenir par leur bonne aide des renseignements sur des notices chez les auteurs de l'époque, sur des tableaux, des dessins, des gra-

vures concernant les quatre tableaux mentionnés, pour atteindre, si possible, la décision des questions suivantes :

Est-ce que nous retrouvons la composition originale dans les tableaux mentionnés : dans les trois tableaux à peu près conformes ou dans le tableau avec Cupidon et les autres attributs des déesses?

A quel artiste faut-il attribuer la composition originale?

Faut-il considérer l'un — et lequel — des quatre tableaux pour l'oeuvre originale?

Espérant que Messieurs les Connaisseurs, auxquels je prends la liberté de m'adresser, voudront bien s'intéresser à mes recherches, j'ose attendre de leur bienveillance, qu'ils auront la bonté de me communiquer les renseignements qu'ils pourront posséder relatifs aux questions ici soulevées.

Je signe, Messieurs,

avec la plus haute considération

Décembre 1885.

S. Larpent.

Adresse : No. 18, Frimansgade,
Christiania.
NORVÈGE.

NOTE 1.

„The first proofs of the Universal Catalogue of Books on Art, London 1870“ cite le Catalogue Vendramin comme livre imprimé dans la bibliothèque du Musée Britannique, et „the old Catalogue“ de cette même bibliothèque a registré un des volumes du Catalogue Vendramin comme livre imprimé sous le No. 554 b. Mais c'est une erreur. Le volume, que j'ai vu en 1878, est un manuscrit avec des dessins à la plume et au pinceau, appartenant à la suite du Catalogue Vendramin — originalement en 16 volumes — dont 5 volumes se trouvent à la bibliothèque du Musée Britannique, les quatre volumes sous les numéros 4004—4007 de la Collection Sloane, le cinquième sous le No. 554 b de „the old Catalogue“.

Dans la bibliothèque impériale de St. Pétersbourg se trouve un sixième volume-manuscrit du même catalogue.

C'est en vain que j'ai cherché le Catalogue Vendramin comme imprimé. Aussi „Saggio di Bibliografia Veneziana composto da E. A. Cicogna, Venezia 1847“ ne le cite pas, et Monsieur J. Veloudo, ancien Préfet de la bibliothèque de St. Marc à Venise, m'a écrit dans une lettre du 3. mars 1885: „Ce catalogue n'a jamais été imprimé, comme croyait Apostolo Zeno, qui dans ses Notes à la

Biblioteca della Eloquenza Italiana di Giusto Fontanini (Venezia 1753, Vol. I, p. 141) cite l'édition d'Amsterdam, 1702 en 4⁰". — Où sont devenus les volumes du catalogue, qui ne se trouvent pas dans les bibliothèques de Londres et de St. Pétersbourg?

NOTE 2

„*Cut*", en français: gravure en bois, en cuivre etc.

Voir: Crowe & Cavalcaselle, A History of Painting in North Italy, London 1871, Vol. II, p. 482: [à propos d'un tableau de Palma Vecchio à Berlin]. This was one of the canvases which Andrea Vendramin had collected and caused to be engraved at Venice. See the cut of it in Andrea Vendramin's cat. at the Brit. Mus. Pitt. in Museis u. s. — Ces gravures qu' Andrea Vendramin „had caused to be engraved," seraient elles des feuilles séparées ou une collection de gravures, peut-être suivie d'un texte? C'est en vain que je les ai cherchées dans les cabinets d'estampes et dans les bibliothèques publiques. En fevrier 1884 j'ai adressé une lettre sur cette question à Monsieur Crowe. J'en attends encore la réponse. Pour la communication où existent les gravures je serai de la plus grande reconnaissance.

REMARQUE.

Le tableau à Dresde est photographié par Monsieur Edlich à Dresde, le tableau à Heron Court par Monsieur Lombardi à Londres et le tableau à Venise par Messieurs Naya et Brusa à Venise. — C'est d'après la photographie de Monsieur Brusa qu'est faite la reproduction diminuée de cette notice. Les deux lignes peu visibles, qui divisent cette reproduction en quatre, n'appartiennent pas au tableau. Par mégarde on a reproduit une photographie portant des marques de pliage.

Fauola di Parride.

DI ZORZON

D'après le tableau app. à Monsieur E. Albuzio.

D'après le tableau app. à Monsieur S. Larpent.

P5375 J3 - B 10/61

c